

LE DOI MOI ET L'ÉVOLUTION DU TRAVAIL AU VIETNAM

par Xavier OUDIN*

Les réformes du Doi Moi et l'introduction des mécanismes du marché surviennent à un moment où l'explosion de l'offre de travail, en période de transition démographique, ne peut plus être gérée dans le cadre de rapports de production socialistes. L'État autorise donc les entreprises familiales et le secteur privé, mais il maintient son contrôle de l'économie en monopolisant les investissements (en joint-ventures avec des entreprises capitalistes étrangères) et les qualifications. L'État n'est plus en mesure de prendre en charge la reproduction de la force de travail. Le Doi Moi a introduit un nouveau mode d'accumulation et de répartition où l'État garde son rôle de leader.

Les réformes du Doi Moi (la rénovation) correspondent à une restructuration en profondeur du système économique et de la société vietnamienne. Cet article aborde les changements récents par l'analyse de l'activité et des formes du travail au Vietnam, qui apporte un nouvel éclairage sur le sens et les effets des réformes.

Plusieurs caractéristiques différencient le Vietnam des pays socialistes et dans une moindre mesure de la Chine, et expliquent les succès économiques enregistrés depuis l'introduction des mécanismes du marché. La première d'entre elles est la structure de la population du pays qui entre dans la seconde phase de transition démographique où la fécondité baisse tandis que la population active augmente rapidement.

Le Vietnam est avant tout un pays agricole, avec plus des deux tiers de sa population active dans l'agriculture. En corollaire, le secteur industriel et plus encore le secteur tertiaire sont peu importants.

*Chargé de recherche, Institut de recherche pour le développement (ex. ORSTOM).

Revue Tiers Monde, t. XL, n° 158, avril-juin 1999

Fonds Documentaire ORSTOM



010019561

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote : **B*19561** Ex : **1**

Surtout, le secteur d'État, où se concentrent les grandes entreprises industrielles, emploie une faible part de la population active. Ainsi, l'une des mesures les plus douloureuses des réformes, à savoir la restructuration du secteur d'État par réduction d'effectifs, n'a pas le même impact social que dans les pays de l'Est européen.

Au sortir de la guerre, le Vietnam n'est pas dans une situation économique désastreuse. Il fait face cependant à un défi majeur, parallèlement à la reconstruction nationale, qui est de prendre en charge l'éducation de la moitié de sa population, la santé de toute sa jeunesse et de centaines de milliers d'invalides, tandis que les classes d'âge actif sont exsangues ou enrôlées dans l'armée, si elles n'émigrent pas. La marche forcée vers le socialisme est alors la voie choisie pour assurer la prise en charge des inactifs, avec une politique égalitariste dans l'austérité généralisée. L'échec de cette politique conduit aux réformes du Doi Moi qui se traduit par de nouvelles formes de travail et de répartition, et un nouveau mode de prise en charge des inactifs. C'est aussi un nouveau régime de productivité qui est mis en place, avec la mainmise de l'État sur les principales ressources, ce qui démontre cependant une certaine continuité de la politique lancée après la création de la République démocratique du Vietnam, il y a plus de quarante ans.

I / LES FONDEMENTS DÉMOGRAPHIQUES DU TRAVAIL

1. Contexte démographique et taux de dépendance en amélioration

Le Vietnam est en période de transition démographique. Le taux de croissance annuel de la population est tombé de 32 ‰ en 1976 à 22 ‰ pour la période 1989-1993. L'indice synthétique de fécondité est de 3,7 enfants par femme en 1993 alors qu'il était de 6,1 en 1976¹.

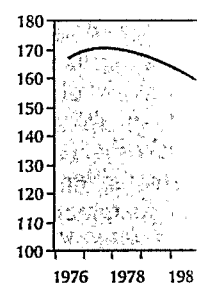
Le taux de dépendance économique est encore élevé mais en chute constante depuis vingt ans. Ce taux donne le nombre d'inactifs et de chômeurs pour 100 actifs employés². Il mesure ainsi le nombre de personnes non actives que doit nourrir chaque travailleur. C'est un indicateur du poids que constituent les inactifs pour une société, ce qui

1. Barbieri *et al.*, 1995.

2. En démographie, la définition du taux de dépendance est différente ; il mesure la population de moins de 15 ans et de plus de 60 ans pour 100 personnes d'âge actif. C'est un indice de la structure par âge de la population.

détermine des choix fondamental. Un taux élevé si particulièrement forte, en 1994, le Vietnam contre Thaïlande, mais la population au Vietnam¹ et 32,8 millions (5-14 ans) était en baisse contre 10) ce qui donne au Vietnam contre 81 pour la Thaïlande.

A la fin de la guerre, le taux d'activité contributive économique très élevés de 1976 ont décliné fortement à partir de cette date, il diminuait et est passé en dessous de 110 en 1993.



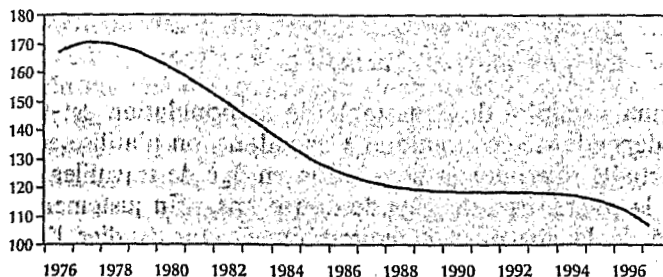
Taux de dépendance économique
Source : Rég

En cette période de transition démographique, le Vietnam a une population jeune dans la population totale. La proportion de jeunes dans la population est élevée. La baisse du taux de dépendance économique de 1989, en baisse de 10 points, renforce les aspects originaux de la transition démographique. Les aspects originaux de la transition démographique de 1935 à 1955, surtout

1. Les statistiques de population annuelles statistiques l'Office général de la statistique, autre publication du même (1994) : 34 680 000 employés. Deux millions de personnes non actives, dont on ne sait pas combien sont probablement comptabilisés.
2. Banister, 1993.

détermine des choix fondamentaux de répartition de la richesse nationale. Un taux élevé signifie une contrainte d'investissements sociaux particulièrement forte, notamment dans l'éducation et la santé. Ainsi, en 1994, le Vietnam comptait treize millions d'habitants de plus que la Thaïlande, mais la population employée y était similaire (33,7 millions au Vietnam¹ et 32,8 millions en Thaïlande). La population d'âge scolaire (5-14 ans) était en revanche 1,6 fois plus importante (16 millions contre 10) ce qui donne un taux de dépendance de 117 pour le Vietnam contre 81 pour la Thaïlande.

A la fin de la guerre, un fort taux de natalité ainsi qu'un faible taux d'activité contribuaient à maintenir des taux de dépendance économique très élevés de 170 inactifs pour 100 actifs employés. Ce taux a décliné fortement à partir de 1981 pour s'établir à 120 en 1987. Depuis cette date, il diminue régulièrement, à un rythme plus faible, et est passé en dessous de 110 en 1997.



Taux de dépendance économique, 1976-1997

Source : Régression calculée d'après les données publiées par GSO, diverses années.

En cette période de transition démographique, la proportion des jeunes dans la population est la principale cause d'une dépendance élevée. La proportion des moins de 15 ans est de 38,5 % au recensement de 1989, en baisse de quatre points par rapport à 1979². Certains aspects originaux de la structure par âge de la population vietnamienne renforcent la dépendance. Il y a un déficit des classes nées de 1935 à 1955, surtout chez les hommes, dû aux pertes de la guerre et

1. Les statistiques de population active sont imprécises et contradictoires d'une source à l'autre. Les annuaires statistiques l'Office général de la statistique ne donnent que la population employée. Dans une autre publication du même Office, la population active est de 40 280 000 en 1995, avec 34 680 000 employés. Deux millions de personnes sont comptabilisées comme étant « hors emploi ». Restent 3,6 millions, dont on ne sait s'il s'agit d'inactifs en âge de travailler ou de chômeurs, dans lesquels sont probablement comptabilisés également les effectifs de l'armée et la police (GSO, 1996 b, p. 67).

2. Banister, 1993.

à l'émigration. La proportion de personnes âgées est plus forte que dans des pays pourtant plus avancés. La proportion de la population d'âge actif (15-60 ans) dans la population totale n'est que de 50,5 % en 1979 et remonte à près de 55 % en 1989.

La structure de la population, avec une charge des inactifs en diminution, semble plus favorable maintenant que par le passé à un décollage économique, et cette tendance devrait s'accroître dans les décennies à venir. Toutefois, la baisse des taux de dépendance a pour corollaire une augmentation rapide de l'offre de travail avec l'arrivée sur le marché du travail des classes d'âge nombreuses nées avant la baisse de la natalité. Pour cette raison, la création d'emplois devient un défi majeur pour le gouvernement. Cette évolution de l'offre de travail correspond à l'adoption de l'économie de marché.

2. *Activité, chômage et emploi*

Baisse des taux moyens d'activité

Le taux d'emploi de l'ensemble de la population est l'inverse du taux de dépendance économique. Cependant, on n'utilise en général le taux d'activité que pour la population en âge de travailler (15-59 ans) ou pour la population de plus de douze ans, afin justement de moins dépendre de la structure démographique pour étudier l'activité. Le taux d'activité, qui mesure le rapport entre actifs¹ et population totale, traduit davantage l'état du marché du travail², celui de la scolarisation (un taux plus élevé de scolarisation chez les jeunes diminuant le taux d'activité) et les normes sociales qui président au travail des femmes et à l'âge d'entrée et de sortie du marché du travail.

Étant donné la part de l'agriculture dans la population active, les taux d'activité sont très influencés par les comportements de la population agricole envers le travail, qui diffèrent sensiblement de celles de la population non agricole. Dans une famille d'agriculteurs, tous les membres participent au travail dès qu'ils ont quitté l'école, et les jeunes arrêtent leurs études plus tôt en moyenne qu'en milieu urbain. Ceci explique les forts taux d'activité des femmes et des jeunes. Le déficit d'hommes est également plus sensible dans les familles agricoles si bien que la population active agricole est majoritairement féminine.

1. Travailleurs ou personnes à la recherche d'un travail.

2. Il est ici abusif de parler de marché du travail puisque l'offre de travail d'un travailleur indépendant ne correspond pas à une demande, et que même dans le cas des employés, il est plus fréquent que les mécanismes d'embauche et de fixation du salaire ne relèvent pas directement du marché.

En milieu urbain en 1989, les taux d'activité sont plus faibles (60,5 % contre 70,5 % de plus de 12 ans), et la situation est en nette amélioration. La baisse tendancielle de la population active explique en partie l'augmentation de l'activité.

De plus, on peut faire l'hypothèse que la population non active en 1989 ne sera pas aussi grande qu'on le suppose dans ces hypothèses. Trois éléments vont dans le sens d'une réduction de la population non active : une reprise de la croissance du travail. Une reprise de la croissance de la population à la fin des années quatre-vingt-dix. D'après des recherches récentes, les jeunes de moins de 25 ans ont une réduction des taux de scolarisation. Le taux d'activité des jeunes (15-24 ans), semble s'améliorer volontairement du marché du travail. On ne peut pas dire de paiement de garde d'enfants. On ne peut pas dire dépenser presque tout son revenu. On ne peut pas dire forcément intérêt à travailler. On ne peut pas dire cessus en cours où, par exemple, on assiste à la renaissance de la famille remplace l'État. On ne peut pas dire Moi la prise en charge.

Chômage et non-activité

Le taux de chômage de 1989 était élevé : 15,5 %. Les taux de chômage de 15 à 60 ans, équivalents de 1989, ultérieures n'atteignent pas celle de 1996. En 1997, il est mesuré à 15,5 %.

1. Voir notamment State Planning Commission (1995). Plusieurs résultats sont utilisés ici, notamment les taux d'activité (fruit d'activités non agricoles) co-ordonnés annuels, dont le premier passage a été fait par les individus des actifs, principalement l'histoire de vie - éducative et professionnelle.

2. Molisa-GSO, 1995, et Molisa, 1998.

3. Molisa, 1998.

En milieu urbain en 1989, les taux d'activité des femmes sont plus faibles (60,5 % contre 74,7 % en milieu rural pour la population âgée de plus de 12 ans), et la population active est majoritairement masculine. La baisse tendancielle de la part de la population agricole dans la population active explique la tendance à la baisse des taux moyens d'activité.

De plus, on peut faire l'hypothèse d'une baisse des taux d'activité de la population non agricole sur la base de résultats d'enquêtes¹. Il faudra attendre les résultats du recensement de 1999 pour confirmer ces hypothèses. Trois évolutions significatives se profilent, qui vont dans le sens d'une réduction des taux d'activité et donc de l'offre de travail. Une reprise de la scolarisation s'est amorcée après la chute de la fin des années quatre-vingt, consécutive à l'introduction de frais de scolarité. D'après des résultats d'enquête, la chute des taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans est forte et correspond à une amélioration des taux de scolarité et à un allongement de celle-ci. Une baisse du taux d'activité des femmes, sensible aux âges de fécondité (25-45 ans), semble s'amorcer. Elle n'est pas seulement due à un retrait volontaire du marché du travail mais aussi aux nouvelles contraintes de paiement de garde pour les jeunes enfants : une femme qui doit dépenser presque tout son salaire à payer la garde des enfants n'a pas forcément intérêt à travailler. Cette évolution est significative du processus en cours où, parallèlement au développement du marché, on assiste à la renaissance de systèmes de solidarité non marchands ; la famille remplace l'État ou les coopératives qui assuraient jusqu'au Doi Moi la prise en charge des jeunes enfants.

Chômage et non-activité : une offre de travail sous-utilisée

Le taux de chômage donné par le recensement de la population de 1989 était élevé : 15,5 % en milieu urbain, pour la population de 15 à 60 ans, équivalent pour les hommes et les femmes. Les enquêtes ultérieures n'atteignent jamais ces chiffres. L'enquête emploi de 1994, puis celle de 1996 donnent un taux inférieur à 6 % en milieu urbain² ; en 1997, il est mesuré à 7,1 %³.

1. Voir notamment State Planning Committee and GSO, 1994, et l'enquête ORSTOM-Molisa, dont plusieurs résultats sont utilisés ici, auprès de 2 000 ménages non agricoles (dont le revenu principal est le fruit d'activités non agricoles) comptant environ 3 500 actifs. C'est une enquête à passages répétés annuels, dont le premier passage a été effectué en novembre-décembre 1996. Elle porte sur les caractéristiques individuelles des actifs, principalement leur qualification et leur travail (ou recherche de travail), leur histoire de vie - éducative et professionnelle - et sur les caractéristiques socio-économiques des ménages.

2. Molisa-GSO, 1995, et Molisa, 1997.

3. Molisa, 1998.

L'évolution du chômage est difficile à évaluer, ne serait-ce que parce qu'il n'y a pas véritablement de marché du travail. Y a-t-il eu une envolée en 1990, période de débauchage dans le secteur public, suivie d'une reprise des embauches et des créations d'entreprises individuelles ? Il semble que ce soit le cas, mais qu'en même temps certaines personnes se soient retirées de la population active, principalement des femmes ou des personnes proches de l'âge de la retraite. Il y aurait donc eu une autorégulation de l'offre de travail à l'échelle macro-économique. Par ailleurs, il existe un taux de sous-emploi important : mesuré à 21 % en 1996¹, il touche les agriculteurs (24 %) et les travailleurs de l'industrie et de la construction (25 %) davantage que ceux des services (8 %)².

Il existe donc une offre de travail non satisfaite, sans parler du sous-emploi saisonnier, qui se traduit par des attitudes de retrait pur et simple, d'engagement dans des activités à compte propre peu rémunératrices, ou de chômage (recherche active mais infructueuse d'un emploi). La distinction entre ces trois situations n'est pas toujours aisée et dépend de facteurs subjectifs (de l'intéressé ou de l'observateur).

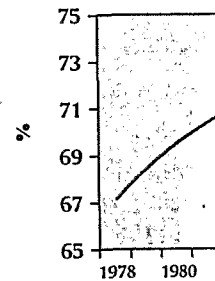
3. Le déclin de la population agricole et l'offre de travail

Après la guerre, les autorités ont poussés les centaines de milliers de réfugiés dans les villes à repartir dans les villages. Pour cette raison, la part de l'emploi agricole dans l'emploi total a augmenté après 1975, et ce jusqu'en 1985. De 1985 à 1993, elle stagne à un niveau élevé (73 %). A partir de 1993, les statistiques montrent une amorce de déclin qui semble maintenant irréversible³. C'est le début de l'exode historique des activités agricoles vers l'industrie et les services.

1. Molisa, 1997.

2. Le sous-emploi est défini par une durée de travail inférieure à quarante heures dans la semaine précédant l'enquête. Ce n'est pas le temps effectif passé au travail qui compte, si bien que des commerçants qui attendent plusieurs heures par jour leurs clients ne sont pas considérés comme sous-employés. Cette mesure du sous-emploi n'est donc pas valide pour la majorité des travailleurs indépendants, et plus généralement des travailleurs non salariés.

3. Les densités rurales dans les deltas sont élevées. Dans certaines provinces du delta du fleuve Rouge, on trouve des densités supérieures à 1 500 habitants au kilomètre carré. En 1936, Pierre Gourou estimait que les terres agricoles ne pouvaient supporter une croissance supplémentaire de la population agricole. La population a pourtant plus que doublé, et la production par tête s'est améliorée. Au risque de répéter cette erreur, il ne semble pas envisageable à l'heure actuelle que les densités agricoles puissent augmenter longtemps. Une solution à ce problème est la migration de paysans vers des terres peu peuplées. Cette politique, mise en place il y a quarante ans au Nord, a été développée après la réunification. De 1986 à 1995, plus d'un million de travailleurs ont ainsi migré vers les nouvelles zones économiques (GSO, 1996 b). Mais le mouvement se ralentit considérablement (le nombre de migrants en 1995 n'est que 40 % de celui de 1985).



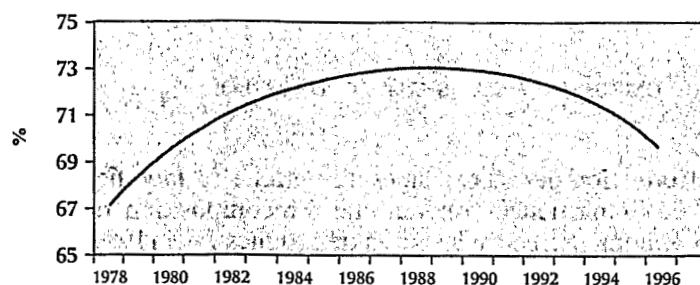
Part du secteur

Source : Rép

Les changements très importants dans les années 1980 ont entraîné l'accroissement de l'exode rural (avec les pêches et l'exportation de la main-d'œuvre). Cependant, la part importante de la main-d'œuvre agricole dans le travail. Cependant, elle a baissé de 84 % de la croissance n'est plus que de 57 %. L'agriculture n'a absorbé le retour rapide au travail. Alors que 1 135 000 individus par an s'accroît maintenant (moyenne 1993-1996).

A partir de 1987, les statistiques ont révélés l'impasse des emplois. C'est dans le Doi Moi qui ont permis au secteur privé et les entreprises ont radicalement modifié le paysage contemporain.

L'évolution démographique survenue dans l'activité agricole a permis les réformes du Doi Moi. Le secteur coopératif a trouvé son marché.



Part du secteur primaire dans l'emploi total, 1977-1996

Source : Régression calculée d'après les données publiés par GSO, diverses années.

Les changements dans l'agriculture risquent d'avoir un impact très important dans les années à venir. On en voit les prémices, avec l'accentuation de l'exode rural, saisonnier ou définitif. L'agriculture (avec les pêches et l'exploitation forestière) continue à absorber une part importante de la main-d'œuvre qui se présente sur le marché du travail. Cependant, alors qu'entre 1976 et 1987 l'agriculture absorbait 84 % de la croissance du marché du travail, cette proportion n'est plus que de 57 % pour la décennie suivante. De 1993 à 1997, l'agriculture n'a absorbé que 37 % de la croissance de l'emploi. Ce retournement rapide a des conséquences importantes sur le marché du travail. Alors que la population active non agricole augmentait de 135 000 individus par an en moyenne entre 1976 et 1986, elle s'accroît maintenant chaque année de plus de 700 000 personnes (moyenne 1993-1996).

A partir de 1987, l'État et les coopératives – surtout agricoles – se sont révélés impuissants à assurer un débouché à tous ces demandeurs d'emplois. C'est dans ce contexte qu'il faut interpréter les réformes du Doi Moi qui ont permis les petites entreprises familiales, le commerce privé et les entreprises capitalistes à capitaux étrangers. Ces réformes ont radicalement modifié les rapports de travail dans le Vietnam contemporain.

L'évolution démographique récente du Vietnam et les changements survenus dans l'activité fournissent un cadre d'analyse pertinent des réformes du Doi Moi. Ils montrent pourquoi le socialisme d'État et coopératif a trouvé ses limites et a été obligé d'accepter l'économie de marché.

II/LA RECOMPOSITION DU SYSTÈME D'EMPLOI

L'introduction des mécanismes du marché va modifier le « paysage social » et en particulier opérer une « recomposition du système de l'emploi », pour reprendre les mots de Hugues Puel (1989) à propos de la France. Cette recomposition, dont nous venons de voir le cadre démographique, peut être appréhendée plus précisément à travers l'étude des formes d'emploi. Celles-ci sont définies selon des critères institutionnels (contrats de travail, relations avec l'employeur), économiques (rémunération, productivité), sociologiques (statut, représentation du travail), ces différents champs étant en interaction. Plus prosaïquement, nous suivrons ici les catégories statistiques disponibles qui privilégient le secteur institutionnel. Ces catégories nous semblent pertinentes dans la mesure où elles sont le reflet du projet mis en place par le Parti communiste depuis 1945, projet qui, nous le verrons, reste toujours d'actualité.

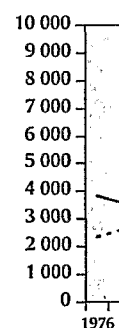
En 1976, le Parti décide de transformer rapidement les rapports de production, d'abolir le capitalisme et de transformer le pays en une économie socialiste dans le Sud, à l'instar de la République démocratique dans le Nord. Il confisque les entreprises privées de plus de 10 employés et incite les artisans à se regrouper en coopératives. A partir de cette date, l'emploi dans le secteur public augmente rapidement, tandis que le secteur privé diminue. De plus en plus d'activités privées sont encadrées par des coopératives, si bien que le secteur privé au sens strict devient marginal. A partir de 1987 au contraire, la croissance de l'emploi est totalement absorbée par le secteur familial et privé. Ce sont les entreprises familiales et le travail indépendant qui alors se développent le plus rapidement.

Ce changement radical des formes de travail s'accompagne d'une restructuration par secteurs économiques. Alors que dans la période des relations de travail socialistes, l'accent était mis sur l'agriculture et l'industrie, on voit, à partir de 1987, fleurir les activités commerciales et le tertiaire. Entre 1987 et 1997, la moitié des nouveaux emplois non agricoles concerne le commerce, alors que ce secteur n'avait créé aucun nouvel emploi lors de la décennie précédente.

1. L'essor du travail

Les secteurs institutionnels, propriété des activités publiques de gestion, secteur public ; ce secteur est socialiste. Les autres secteurs, secteur familial et individuel, c'est-à-dire capitaliste non public, bien que la première étape vers des

Justement, le principal travail avec le Doi Moi est l'emploi familial ou individuel, mais il prend des formes institutionnelles non publiques à se développer rapidement. Elles sont encore peu nombreuses, dans l'ensemble, les formes d'emploi non public absorbent la croissance, soit cinq millions



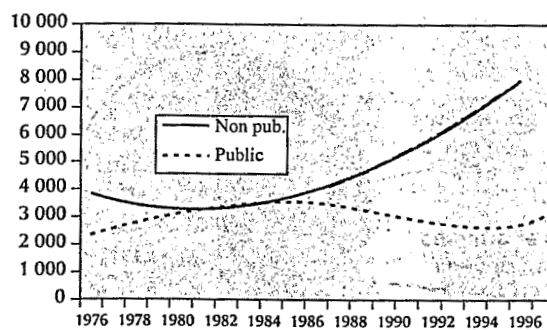
Emploi non agricole

1. Les entreprises du secteur indépendant sont comptées dans les formes mixtes : entreprises conjuguées, dont les employés sont comptés dans le secteur privé restant marginal en 1976.

1. L'essor du travail non salarié

Les secteurs institutionnels au Vietnam sont définis par la forme de propriété des activités. On distingue l'administration, les entreprises publiques de gestion centrale ou locale qui, ensemble, forment le secteur public ; ce secteur est censé être régi par des rapports de travail socialistes. Les autres secteurs sont le secteur collectif ou coopératif, le secteur familial et individuel, et enfin le secteur privé au sens strict, c'est-à-dire capitaliste¹. Le secteur coopératif est assimilé au secteur non public, bien que l'organisation des coopératives constitue une première étape vers des rapports de travail socialistes.

Justement, le principal changement intervenu dans les relations de travail avec le Doi Moi est la disparition des coopératives au profit de l'emploi familial ou indépendant. Ce mouvement a précédé le Doi Moi, mais il prend de l'ampleur à partir de 1987. Les autres formes institutionnelles non publiques (entreprises privées ou mixtes) tendent à se développer rapidement mais, les effectifs étant faibles au départ, elles sont encore peu importantes sur le marché du travail. Dans l'ensemble, les formes non publiques d'emploi croissent rapidement (plus de 8 % par an), alors qu'elles avaient stagné jusque-là. Le secteur non public absorbe la totalité de la croissance de l'emploi non agricole, soit cinq millions de personnes en dix ans.



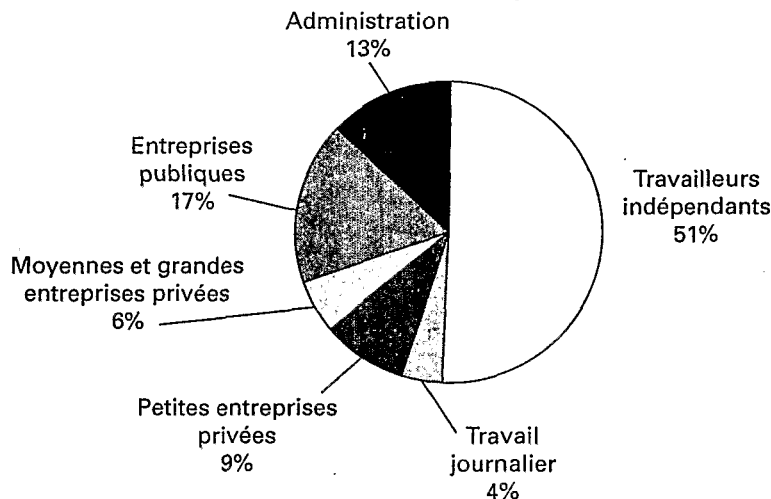
Emploi non agricole par secteurs institutionnels, 1976-1997
Effectifs en milliers

Source : GSO, Statistical yearbooks, diverses années.

1. Les entreprises du secteur familial n'emploient que des membres de la famille. Les travailleurs indépendants sont comptés dans ce secteur. D'autres formes de propriété sont recensées, notamment les formes mixtes : entreprises conjointes privées étrangères avec entreprises publiques vietnamiennes par exemple, dont les employés sont comptés ici dans le secteur public. Le secteur capitaliste étranger totalement privé reste marginal en nombre d'emplois.

En revanche, la part du secteur public dans l'emploi total a chuté depuis que les réformes ont été engagées, elle représente en 1997 un peu plus du quart de l'emploi non agricole, contre la moitié il y a dix ans. En 1997, le secteur public non agricole compte un peu plus de 3 millions d'emplois, contre 3,6 millions en 1986, après être tombé à 2,6 millions en 1993. La baisse des effectifs a surtout touché les entreprises publiques, principalement dans les secteurs de la construction et du commerce (ainsi que l'agriculture) qui ont perdu la moitié de leurs effectifs, alors que le secteur public industriel n'en perdait que 20 %. Dans l'administration, la réduction a été beaucoup moins drastique, les effectifs sont restés globalement stables. Cette réduction s'est faite surtout sur la base de départs volontaires ou de mises à la retraite anticipée, accompagnées de primes de départ. Sur une longue période, l'emploi dans le secteur public est assez stable. La restructuration du secteur public intervenue entre 1989 et 1992, qui semblait prélude à un retrait progressif de l'État souhaité par les bailleurs de fonds, ne se révèle finalement qu'un incident conjoncturel.

Les données d'enquêtes apportent des précisions illustrées par le graphique suivant. En partant des travailleurs indépendants qui constituent à eux seuls plus de la moitié du travail non agricole et en suivant le graphique dans le sens des aiguilles d'une montre, on obtient la répartition de l'emploi sur une échelle « contractuelle », les pre-



Le travail non agricole par types d'emploi

Source : Enquête ORSTOM-Molisa, 1996 ; les petites entreprises comptent entre 2 et 10 personnes.

miers étant démunis par le code du travail jouissent de toutes ces situations mitigées, les employés d'entreprises du code du travail réserves.

Le rapport salarial de la population étudiante entreprises privées. En - y compris publiques raires ou sans contra

2. La réorganisation

Le rapport salarial entreprises publiques des principaux axes des entreprises d'État de moitié entre 199 réduction de ce no d'entreprises¹.

Dès 1979, la gestion du travail sont l'objet de réformes étendues à partir de l'autonomie aux entreprises, plan, à acheter et vendre, incitations et des prix ont progressivement parallèle et, dans certains secteurs. Cependant, ces réformes ont été appliquées, surtout dans les petites entreprises (des branches) (les industries) libre davantage que la réforme des salaires pouvoir d'achat des

1. GSO, 1996 a.

miers étant démunis de tout contrat, protection sociale, protection par le code du travail, tandis que les derniers (l'administration) jouissent de toutes ces prérogatives. Entre les deux, on trouve des situations mitigées, l'assurance sociale s'appliquant en principe à tous les employés d'entreprises de plus de 10 personnes, et les dispositions du code du travail à toute personne employée, sous certaines réserves.

Le rapport salarial « typique » ne concerne tout au plus que 36 % de la population étudiée, c'est-à-dire le secteur public et les grandes entreprises privées. Encore faut-il être prudent, les grandes entreprises – y compris publiques – recourant à l'embauche de travailleurs temporaires ou sans contrat.

2. La réorganisation du secteur public

Le rapport salarial lui-même a été redéfini par la réforme des entreprises publiques et l'élaboration d'un code du travail. L'un des principaux axes de la politique du Doi Moi a été la réforme des entreprises d'État. Le nombre d'entreprises d'État a été réduit de moitié entre 1990 et 1995 pour atteindre 6 310 en 1995. La réduction de ce nombre est surtout due à des concentrations d'entreprises¹.

Dès 1979, la gestion des entreprises publiques et les relations de travail sont l'objet d'importantes réformes. Celles-ci, confirmées et étendues à partir de 1987, donnent progressivement une plus grande autonomie aux entreprises, autorisées à réaliser des productions hors plan, à acheter et vendre sur le marché libre. Le système de rémunération dans les entreprises d'État est réformé, avec l'introduction des incitations et des primes à la productivité. De plus, les travailleurs ont progressivement été encouragés à participer à cette production parallèle et, dans certains cas, autorisés à avoir une production personnelle. Cependant, il ne semble pas que ces réformes aient réellement été appliquées, ou bien très inégalement selon les régions, les types d'entreprises (d'État ou provinciale) et, probablement, selon les branches (les industries légères trouvant un stimulant sur le marché libre davantage que les industries lourdes). En 1985, une nouvelle réforme des salaires est lancée. Elle vise à compenser la baisse de pouvoir d'achat des salariés consécutive à la réforme des prix, mais

1. GSO, 1996 a.

aussi à stimuler la productivité dans les entreprises d'État¹. A partir de cette date, le processus s'accélère, mais c'est avec la fin des subventions aux entreprises, en 1991 qu'est réellement mise en place l'autonomie de gestion. Les entreprises ont obtenu la liberté de licenciement et la suppression de la garantie de l'emploi à vie pour les employés. La liberté d'embauche et la suppression du curriculum politique vont aussi dans le sens d'un fonctionnement selon les règles du marché, mais il est difficile d'évaluer dans quelle mesure les pratiques ont changé à cet égard.

La réforme des mécanismes de gestion a aussi modifié l'organisation du travail dans l'entreprise ainsi que l'échelle des rémunérations. Dans les entreprises d'État, les fonctions de direction et d'encadrement ont été valorisées. L'organisation des équipes de production, la hiérarchie des qualifications ont été revues ou sont en cours de révision. Les équipes de travail sont davantage responsabilisées, les incitations monétaires ont été introduites sur une large échelle ainsi que le paiement à la pièce ou à la tâche. La hiérarchie des salaires, contenue dans un rapport de un à trois du temps de la République démocratique du Vietnam², s'est élargie, donnant une plus grande importance aux qualifications et aux fonctions de responsabilité.

Un aspect important des réformes est l'ouverture aux investissements étrangers qui s'est faite dans la très grande majorité des cas par le truchement d'entreprises conjointes entre entreprises publiques vietnamiennes et partenaires étrangers. Ces investissements se traduisent par l'ouverture d'ateliers bien équipés – les contrats contiennent le plus souvent des clauses de transferts de technologie et de formation – au sein même des entreprises. Les personnels employés par la société conjointe ainsi constituée sont choisis au sein de l'entreprise partenaire vietnamienne, notamment pour ce qui est du personnel qualifié ou d'encadrement. Les salaires et avantages y sont généralement plus élevés que dans la partie vietnamienne.

Ces réformes visent à adapter les entreprises publiques, fer de lance du socialisme vietnamien, aux conditions du marché, y compris pour leurs salariés. Selon les normes dominantes, il s'agit pour les salariés d'un recul, puisque des garanties de stabilité d'emploi ainsi qu'un grand nombre d'avantages annexes ont été supprimés. C'est pourquoi, dès 1990, de nombreux salariés quittent le secteur public volontairement, trouvant plus intéressant d'avoir une entreprise per-

sonnelle ou familiale, d'État ou dans des institutions internationales. A cette occasion, les licenciements ont touché un personnel peu qualifié¹.

Cette évolution se décline aussi dans le secteur public, les entreprises de service au sein des familles de leurs employés. Ainsi, 48 % des personnes licenciées sont des employés publics ou administratifs, alors que seulement 26 % des licenciés ont leur père dans le secteur public et 10 % pour les jeunes générations dans le secteur d'État s'

3. La part croissante de l'emploi privé vers un marché du travail

Dès 1989, l'emploi privé a commencé à croître dans le commerce, l'industrie et les services, près de 40 % de l'emploi total. On commence alors à voir apparaître des entreprises individuelles dans les coopératives agricoles.

Le nombre de coopératives a augmenté de plus de 37 000 en 1995². Dans le commerce, le secteur privé a toujours été moins développé que dans les autres secteurs, ne représentant que 16 % de l'emploi contre 59 % pour le secteur public et 25 % pour le secteur individuel³.

L'emploi hors secteur public a connu une croissance sans précédent. Les entreprises familiales non enregistrées ont vu leur part de la main-d'œuvre non étatique passer de 6,9 million

1. Andreff, 1993.
2. Post, 1989.

1. Oudin, 1997.
2. GSO, 1996 a.
3. GSO, 1976.
4. GSO, 1996 a, p. 30.

sonnelle ou familiale, de mieux en mieux tolérée par les autorités. Puis des licenciements importants sont organisés, avec l'appui des institutions internationales, donnant lieu cette fois à des compensations. A cette occasion, les entreprises publiques se débarrassent de leur personnel peu qualifié¹.

Cette évolution se double d'une tendance à une endogénéisation du secteur public, les entreprises publiques embauchant fréquemment au sein des familles de leurs employés. L'enquête ORSTOM-Molisa montre que 48 % des personnes travaillant dans le secteur d'État (entreprises publiques ou administration) ont leur père issu de ce même secteur, alors que seulement 26 % des personnes travaillant dans d'autres secteurs ont leur père dans le secteur d'État. L'écart est plus important pour les jeunes générations, attestant que le recrutement endogène dans le secteur d'État s'est accentué récemment.

3. La part croissante du secteur privé : vers un marché du travail

Dès 1989, l'emploi privé et individuel (ou familial) est majoritaire dans le commerce, l'industrie et certains services. Il représente alors près de 40 % de l'emploi non agricole, non compris les coopératives. On commence alors à ressentir les premiers effets des réformes, les entreprises individuelles étant alors encouragées tandis que l'emploi dans les coopératives a déjà fortement baissé.

Le nombre de coopératives dans le secteur manufacturier est passé de plus de 37 000 en 1986 à 22 000 en 1989, puis à 1 700 en 1995². Dans le commerce et les services, les coopératives ont toujours été moins développées, même dans le Nord où elles ne comprenaient que 16 % de l'emploi du secteur tertiaire en 1974, contre 59 % pour le secteur public et 25 % pour le secteur privé et individuel³.

L'emploi hors secteur public et hors coopératives connaît donc une croissance sans précédent. C'est surtout le secteur individuel (entreprises familiales non enregistrées et travailleurs indépendants) qui absorbe la main-d'œuvre non agricole. L'emploi non agricole hors secteur d'État est de 6,9 millions de personnes à la mi-1994⁴. Le secteur privé

1. Oudin, 1997.

2. GSO, 1996 a.

3. GSO, 1976.

4. GSO, 1996 a, p. 30.

enregistré et les coopératives en emploient seulement de 240 000¹ à 360 000 selon les sources, en tout cas pas plus de 500 000. Le secteur individuel compte donc plus de 6,4 millions de personnes, soit près de 95 % de l'emploi non agricole hors secteur public. D'après l'enquête emploi de 1994, 62 % des actifs en milieu urbain se situeraient dans le secteur individuel que l'on peut assimiler ici à l'emploi informel selon la définition du BIT².

Le secteur privé enregistré, c'est-à-dire moderne, occupe en revanche une place marginale dans l'emploi au Vietnam. C'est encore plus vrai pour le secteur capitaliste étranger qui n'emploierait que 35 000 personnes (incluses dans les effectifs du secteur privé), les *joint-ventures* avec l'État en employant le double (compté dans les effectifs du secteur d'État)³. Cependant, le secteur privé assure de plus en plus de débouchés pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail. Le profil moyen des travailleurs du secteur privé est assez spécifique : ils sont jeunes, sans expérience préalable et d'un niveau d'éducation assez faible.

C'est dans le secteur privé que se forme petit à petit un marché du travail. Si l'on caractérise le marché du travail par la liberté d'embauche ou de choix du travailleur, ainsi que la libre négociation du prix de la force de travail, seul le secteur privé se rapproche de ces principes, bien que de nombreux éléments viennent perturber le libre jeu du marché : intervention des autorités pour le choix de la main-d'œuvre, obstacles à la circulation des personnes, importance des relations familiales, etc.

III / REPRODUCTION SOCIALE ET RÉGIME DE PRODUCTIVITÉ

L'évolution des formes d'emploi va dans le sens d'un rétrécissement du rapport salarial et de la protection sociale qui lui est liée. L'État ne prend plus en charge que la reproduction sociale de ses employés et monopolise les moyens d'accumulation.

1. GSO, 1996 c.

2. GSO-Molisa, 1995.

3. Voir GSO, 1996 b. Les investissements étrangers n'ont donc contribué qu'à la création de 1 % des nouveaux emplois depuis cinq ans. Ils ont en revanche permis de préserver des centaines de milliers d'emplois dans le secteur public, sans parler des effets indirects sur l'emploi individuel. L'enquête emploi de 1996 annonce en tout 98 000 travailleurs dans le secteur « étranger ».

1. Changements institués et reproduction sociale

L'évolution des formes d'organisations sur le marché du travail établi pour régir les relations employeur-employé adopté en juin 1994 a permis la construction légale des rapports entre employeur et employé dans l'économie (sauf le secteur agricole) réalité surtout dirigée vers les petites entreprises, même si le code (art. 138 et 141), le droit de domicile (art. 137) et le droit de travail (art. 139).

Avec les changements dans les lois publiques, mais surtout les syndicats ont eux aussi rencontré une certaine difficulté. En effet, il y a eu des conflits entre les capitaux étrangers, l'entreprise et le personnel. Dans la culture vietnamite, le nouveau et l'ancien coexistent et l'on note les conflits entre employés.

Enfin et surtout, la cause du système de séparation d'État et la coopération dans le cadrement qui dépasse la plupart des services sociaux. Les enfants, dépendaient de la famille et servaient aussi de main-d'œuvre familiale et à la formation. Le démantèlement des coopératives a perturbé le système de production, les aspects sociaux de la vie.

Un système d'assurance sociale en place. Tous les emplois

1. Cet article rend responsable les salaires des employés de ses sous-traitants.
2. Norlund, 1996.

1. Changements institutionnels dans les relations de travail et reproduction sociale

L'évolution des formes d'emploi a modifié le rôle de l'État et des organisations sur le marché du travail. Un nouveau cadre légal a été établi pour régir les relations de travail. C'est le Code du travail adopté en juin 1994 après de longues discussions, et qui constitue une construction légale assez achevée. Ce code a été élaboré pour régir les rapports entre employeurs et employés dans tous les secteurs de l'économie (sauf le secteur public et les coopératives !), mais il est en réalité surtout dirigé vers la défense des travailleurs du secteur capitaliste à capitaux étrangers. Il est toutefois notable qu'il mentionne les petites entreprises, même si c'est pour y restreindre l'application du code (art. 138 et 141), ainsi que la sous-traitance (art. 65)¹, le travail à domicile (art. 137) et le travail des domestiques dans les familles (art. 139).

Avec les changements des relations sociales dans les entreprises publiques, mais surtout avec le développement du secteur privé, les syndicats ont eux aussi à redéfinir leur rôle, ce qui semble se faire avec difficulté. En effet, il y a maintenant, et surtout dans le secteur privé à capitaux étrangers, une nette séparation entre la direction de l'entreprise et le personnel, dont les intérêts peuvent être antagonistes. Dans la culture vietnamienne et dans celle des syndicats, ce fait est nouveau et l'on note l'embarras des syndicats (et des autorités) lors de conflits entre employés et direction étrangère².

Enfin et surtout, le changement des relations de travail a remis en cause le système de sécurité sociale. Jusqu'au Doi Moi, l'entreprise d'État et la coopérative assuraient une fonction sociale et d'encadrement qui dépassait largement la simple relation de travail. La plupart des services sociaux, parfois le logement et l'éducation des enfants, dépendaient de l'unité de travail. L'entreprise et la coopérative servaient aussi de cadre à l'application de la politique de planning familial et à la formation politique de la population. C'est pourquoi le démantèlement des coopératives, s'il n'a pas d'impact immédiat sur le système de production, a en revanche des conséquences dans de nombreux aspects de la vie quotidienne.

Un système d'assurance sociale et de retraite obligatoire a été mis en place. Tous les employés du secteur public et normalement tous les

1. Cet article rend responsable un donneur d'ordre des conditions de travail et du paiement des salaires des employés de ses sous-traitants.

2. Norlund, 1996.

employés d'entreprises de plus de 10 personnes sont tenus d'adhérer au système d'assurance, ainsi qu'à un système de retraite. Environ cinq millions d'employés auraient une assurance sociale, ce qui représente un peu plus de la moitié des actifs non agricoles. Pour les petites entreprises ou pour les contrats de courte durée, il est recommandé d'encourager les travailleurs à y participer, les employeurs devant tenir compte du coût des cotisations dans le paiement des salaires (art. 141 du Code du travail)¹. La protection sociale est donc maintenue pour les employés du secteur public, et une assurance sociale a été instaurée pour ceux des entreprises privées (il est cependant notoire que la carte d'assuré social est de peu d'utilité pour le remboursement des soins). Les travailleurs indépendants et des entreprises familiales, sans parler des agriculteurs, c'est-à-dire l'immense majorité de la population, ne bénéficient plus de protection (en dehors de certains programmes spécifiques). L'État ne prend donc plus en charge la reproduction sociale, à l'exception de ses employés.

2. *Adaptation technologique et augmentation de la productivité*

Le changement des formes d'emploi et de répartition correspond à une restructuration de l'appareil productif qui traduit la stratégie de l'État pour monopoliser les moyens d'accumulation. Au milieu des années 1980, en dehors de quelques îlots industriels qui bénéficient de l'assistance financière et technologique des pays du COMECON, le niveau technologique est très bas et les infrastructures obsolètes. Les efforts du gouvernement pour accroître le niveau technologique sont obérés par le coût de la guerre au Cambodge. La désintégration du COMECON et la fin de l'aide soviétique portent un coup fatal aux espoirs de développement rapide des technologies et sont à l'origine du changement de politique économique. L'adoption d'un code des investissements a stimulé l'investissement étranger tandis que l'aide internationale reprend. La quasi-totalité de l'investissement étranger est dirigée vers le secteur public, sous forme de *joint-ventures*.

La concentration des investissements et des qualifications a eu un effet sur la répartition de la production par secteurs institutionnels et sur la productivité. C'est précisément à partir de 1989 que la répartition de la production industrielle change. Après une année de stagnation de la production, les entreprises d'État à gestion centrale repren-

1. Il semble que peu d'employés de petites entreprises adhèrent à ce système. De plus, les travailleurs, surtout dans les entreprises en difficulté, se plaignent du coût élevé des cotisations (20 % de leur salaire) (*Journal Lao Dong*, reproduit dans *Viet Nam News*, 12 février 1997).

nent rapidement et la et 1995. La restructuration locale, mais la croissance des coopératives individuel s'envole, mais de la production privée n'est que de 26 %, donc Près des trois quarts (75 %) sont assurés par le secteur entreprises conjointes, du Vietnam.

L'État concentre le capital humain. Cette concentration est une concentration des qualifications pour l'emploi non agricole, tentent dans leurs rangs 93 % recruté depuis 1989 où l'employait 93 % des diplômés qualifiés². Bien que les choix d'affectation d'emplois déterminent leur choix de prestige lié à l'emploi filières d'embauche (rattachées au salaire).

Cette restructuration a stimulé la productivité. Les entreprises à (relativement) l'État ont une intensité capitaliste public. Ce dernier est dans l'industrie légère.

La productivité a augmenté quatre ans tandis que de 27 %. Si l'on se réfère au secteur industriel d'entreprises³. Cela donne la structure instaurée.

1. GSO, 1996 a.

2. Recensement de la population.

3. D'après GSO, 1996.

nent rapidement et la production de ce secteur double entre 1990 et 1995. La restructuration est plus longue pour les entreprises à gestion locale, mais la croissance reprend dès 1991. En revanche, la production des coopératives s'écroule tandis que celle du secteur privé et individuel s'envole, mais elle démarre d'un niveau très bas. La part de la production privée dans la production industrielle totale en 1994 n'est que de 26 %, dont les deux tiers sont assurés par les ménages. Près des trois quarts (72 %) de la production industrielle sont maintenant assurés par le secteur des entreprises d'État, en incluant les entreprises conjointes, ce qui ne s'était jamais vu de toute l'histoire du Vietnam.

L'État concentre donc le capital industriel et l'investissement. Cette concentration est encore plus prononcée en ce qui concerne le capital humain. Une mesure de ce phénomène est fournie par la concentration des qualifications dans le secteur d'État. Avec 45 % de l'emploi non agricole, les entreprises d'État et l'administration comptent dans leurs rangs 95 % des diplômés¹. Cette situation n'a pas évolué depuis 1989 où l'État (administration et entreprises publiques) employait 93 % des diplômés du supérieur et 73 % des travailleurs qualifiés². Bien que les diplômés de l'Université n'aient plus maintenant d'affectation d'emploi, la majorité d'entre eux finissent par intégrer le secteur public. Ce ne sont pourtant pas les salaires offerts qui déterminent leur choix, mais probablement des facteurs comme le prestige lié à l'emploi dans le secteur public, la sécurité d'emploi, les filières d'embauche (par la position des parents) et les avantages annexes au salaire.

Cette restructuration s'accompagne d'une hausse rapide de la productivité. Les entreprises d'État sont surtout concentrées dans des secteurs à (relativement) haute technologie et dans l'industrie lourde, avec une intensité capitaliste bien supérieure à celle du secteur non public. Ce dernier est constitué essentiellement de micro-entreprises dans l'industrie légère.

La productivité du travail dans le secteur d'État double en quatre ans tandis que celle du secteur non public n'augmente que de 27 %. Si l'on se réfère aux statistiques publiées, la productivité dans le secteur industriel d'État est dix fois supérieure à celle des autres secteurs³. Cela donne la mesure du nouveau mode de répartition qui s'est instauré.

1. GSO, 1996 a.

2. Recensement de la population.

3. D'après GSO, 1996.

Productivité globale du travail dans l'industrie
par secteurs institutionnels, 1990-1994

	1990	1994	Croissance
Total	4 131	6 442	56 0
Entreprises d'État	11 738	23 200	97 7
dont : central	13 321	28 113	111 0
local	8 233	15 956	93 8
Secteur non public	1 755	2 229	27 0

D'après GSO, 1996 a. Millions de dôngs par employé (2 000 dôngs = 1 FF).

CONCLUSION

Les rapports sociaux de la République démocratique du Vietnam étaient organisés selon une hiérarchie qui comprenait à son sommet le secteur public, puis les coopératives, subdivisées en plusieurs catégories selon le statut de leur membres, qui va du petit artisan membre d'un groupement de production au statut de salarié. A la base, se trouvent les travailleurs individuels et un petit secteur privé résiduel. En 1965, ce troisième niveau a presque totalement disparu et le pays peut s'enorgueillir de son avancée vers le socialisme.

Vingt ans plus tard, après l'absorption du Sud, la République socialiste est dans l'incapacité de poursuivre dans cette voie et renonce à développer les rapports de travail socialistes à la base. L'arrivée sur le marché du travail de classes d'âge toujours plus nombreuses et le manque de ressources rendent illusoire la prise en charge par l'État de la protection et de la reproduction de l'ensemble de la société. Avec la reconnaissance du secteur privé et la dissolution des coopératives, il ne reste donc plus que le segment supérieur des entreprises publiques qui incarne l'idéal socialiste.

Le secteur d'État draine la majeure partie des qualifications et des capitaux, y compris les investissements étrangers et l'aide internationale (jusqu'à l'aide normalement dévolue au secteur privé). Il continue à offrir des avantages de stabilité et de protection sociale, peut-être aussi de rémunération, au moins pour le personnel qualifié. Le secteur privé et surtout le secteur individuel ou familial n'offrent aucune de ces garanties, et constituent le seul débouché pour les jeunes ayant un faible niveau d'éducation. Il n'est cependant pas possible d'établir que

ce secteur offre des r
dent dans un grand r
effet la première car

La baisse rapide
cès du Doi Moi. On
dans l'éducation et l
des jeunes va baisser
de la mise au travail
ce qui ne peut être ré
santes de l'économie

RÉFÉRENCES

- Andreff Vladimir, 1992
from Socialism in
Banister Judith, 1993,
of East Asian Stud
Barbieri Magali et al.,
lation, n° 3, p. 621.
General Statistical Off
Viet Nam (Populat.
tistical Publishing H
General Statistical Offi
Publishing House.
General Statistical Off
Society and Econo
Publishing House.
General Statistical Off
1991-1995, Hanoi,
General Statistical Off.
Publishing House.
General Statistical Offi
Publishing House.
Molisa, General Statist
Hanoi, Statistical
Molisa (Ministry of L
Office, 1997, Statu
Publishing House.
Molisa, 1998, Status of
cal Publishing Hou
Molisa (Ministry of La
of the Socialist Rep

ce secteur offre des rémunérations inférieures, même si cela paraît évident dans un grand nombre de cas ; la diversité des situations en est en effet la première caractéristique.

La baisse rapide des taux de dépendance est très favorable au succès du Doi Moi. On peut espérer un meilleur retour d'investissement dans l'éducation et la formation au fur et à mesure que la proportion des jeunes va baisser. Dans l'immédiat cependant se pose le problème de la mise au travail de centaines de milliers de jeunes chaque année, ce qui ne peut être résolu que par la contribution de toutes les composantes de l'économie.

RÉFÉRENCES

- Andreff Vladimir, 1993, The Double Transition from Underdevelopment and from Socialism in Vietnam, *Journal of Contemporary Asia*, vol. 23, n° 4.
- Banister Judith, 1993, Vietnam Population Dynamics and Prospects, Institute of East Asian Studies, University of California, Berkeley.
- Barbieri Magali *et al.*, 1995, La situation démographique du Vietnam, *Population*, n° 3, p. 621-652.
- General Statistical Office, 1976, *Dan so Nuoc Cong Hoa Xa Hoi Chu Nghia Viet Nam (Population de la République socialiste du Vietnam)*, Hanoi, Statistical Publishing House.
- General Statistical Office, 1996 a, *Statistical Yearbook 1995*, Hanoi, Statistical Publishing House.
- General Statistical Office, 1996 b, *Impetus and Present Situation of Vietnam Society and Economy After Ten Years of Doi Moi*, Hanoi, Statistical Publishing House.
- General Statistical Office, 1996 c, *Non-State Economy in Open Door Time 1991-1995*, Hanoi, Statistical Publishing House.
- General Statistical Office, 1997, *Statistical Yearbook 1996*, Hanoi, Statistical Publishing House.
- General Statistical Office, 1998, *Statistical Yearbook 1997*, Hanoi, Statistical Publishing House.
- Molisa, General Statistical Office, 1995, *Labour Force Survey in Urban Areas*, Hanoi, Statistical Publishing House.
- Molisa (Ministry of Labour, Invalids and Social Affairs), General Statistical Office, 1997, *Status of Labour-Employment in Vietnam*, Hanoi, Statistical Publishing House.
- Molisa, 1998, *Status of Labour-Employment in Vietnam, 1997*, Hanoi, Statistical Publishing House.
- Molisa (Ministry of Labour, Invalids and Social Affairs), 1995, *Labour Code of the Socialist Republic of Vietnam*, Hanoi, The Gioi Publishers, 252 p.

- Norlund Irene, 1996, Democracy and Trade Unions in Vietnam, *The Copenhagen Journal of Asian Studies*, Copenhagen, 11.96, p. 73-99.
- Oudin Xavier, 1996, *Change in Labour with Doi Moi. New Evidence on Institutional Aspects of Labour in Contemporary Vietnam*, communication pour Euroviet III, juillet, Amsterdam
- Post Ken, 1989, *Revolution, Socialism and Nationalism in Vietnam*, Worcester, Darmouth Publishing Company Ltd.
- Puel Hugues, 1989, Emploi typique et transformations du système de l'emploi, in *L'évolution des formes d'emploi*, p. 150-157, Actes du Colloque de la revue *Travail et emploi*, Paris, La Documentation française.

LIBÉRALI ET II EN IMPLICATI

*Cet article s'attache
rieur dans le développe
la Thaïlande au cours d
que la croissance rapid
leur libéralisation comm
rythmes soutenus d'exp
lait des biais en faveur
sation commerciale et
lorsqu'on appréhende d
pement comme le Viet
embryonnaire et dans
public et privé en vert
l'ouverture commercial*

Alors que l'ensem
une crise profonde au c
veaux Pays industrialis
tion positive et signific
cès forgea alors un co
Round) sur les recom
dans les pays en déve
vant intégrer une libé
faïres et non tarifaires
marché domestique),
l'industrialisation par
au bénéfice d'une crois

<i>Résumés en anglais</i>	241
<i>Sommaires en espagnol, allemand, russe</i>	244

DROGUES : UN NOUVEL AVANTAGE COMPARATIF ?

sous la direction de Pierre Salama

Pierre SALAMA. — Introduction	247
— Bernard CASTELLI. — Les impacts urbains du recyclage de l'argent de la drogue dans la région des Andes	251
— Jean RIVELLOIS. — Drogue, corruption et métamorphoses politiques, application à une comparaison Mexique-Brésil	271
Mamadou CAMARA. — Économie de la drogue et théorie des jeux	297
Pierre SALAMA. — L'économie des cocadollars	319
Jorge Ivan GONZALEZ, Manuel JIMENEZ. — Le blanchiment de dollars en Colombie par le biais des Sanandresitos	347

**VIETNAM, ASIE DU SUD-EST :
EMPLOI, INDUSTRIE, AGRICULTURE
Nouvelles formes d'organisation de la production**

— Patricia GUIGUET, Jean-Christophe SIMON. — La gestion de l'emploi, obstacle à un nouveau régime de croissance en Asie du Sud-Est	355
— Xavier OUDIN. — Le Doi Moi et l'évolution du travail au Vietnam	377
Thi Anh-Dao TRAN. — Libéralisation commerciale et industrialisation en Asie du Sud-Est : implications pour le Vietnam	397
Pascal BERGERET. — La question agricole au Vietnam à l'heure des réformes libérales, 1988-1996	421
Jean-Philippe FONTENELLE. — Gestion locale des moyens de production dans le delta du fleuve Rouge	451

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages sur le développement diffusés en France en février-avril 1999	467
--	-----

ANALYSES BIBLIOGRAPHIQUES

<i>Économie</i> : Ouvrages de F. R. MAHIEU et H. RAPOPORT (éd.); M. F. JARRET et F. R. MAHIEU	469
<i>Asie</i> : Ouvrages de G. CONDAMINAS (dir.); C. LE VAN et J. MAZIER (éd.); CNUCED ; Banque mondiale	473

Imprimerie
des Presses Universitaires de France
Vendôme (France)
IMPRIMÉ EN FRANCE



